

## 1. IDENTIFICATION DU MELANGE ET DE LA SOCIETE/L' ENTREPRISE

### 1.1 Identificateur de produit

Nom du produit: Matgreen Baticryl.

### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Pas d'autres informations importantes disponibles.

#### Emploi de la substance / de la préparation

Agent d'étanchéité

### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : Ecobati SCRL

Adresse: ZI Hauts-Sarts 1ère avenue 25 B-4040 Herstal

Téléphone: +32 4 246 32 49

Fax : +32 4 247 06 07

Mail : info@ecobati.be

### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

Numéro de téléphone de Ecobati : +32 4 246 32 49 (du lundi au vendredi, uniquement dans les heures de bureau suivantes: de 09h00 à 12h00, 13h30-17h00).

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

### 2.1 Classification du mélange

- Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 Le produit n'est pas classifié selon le règlement CLP

### 2.2 Éléments d'étiquetage

- Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 néant

- Pictogrammes de danger néant

- Mention d'avertissement néant

- Mentions de danger néant

- Indications complémentaires:

Contient mélange de: 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 247-500-7]; 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 220-239-6] (3:1). Peut produire une réaction allergique.

Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

### 2.3 Autres dangers

- Résultats des évaluations PBT et vPvB

- PBT: Non applicable.

- vPvB: Non applicable.

## 3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

### 3.1 Substances

N.D.

### 3.2 Mélanges

- Description: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

- Composants dangereux: néant

- Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

## 4. PREMIERS SECOURS

### 4.1 Description des premiers secours

- Remarques générales: Aucune mesure particulière n'est requise.

- Après inhalation: Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.

- Après contact avec la peau: En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.

- Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes, en écartant bien les paupières.

- Après ingestion: Si les troubles persistent, consulter un médecin.

### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Pas d'autres informations importantes disponibles.

### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

## 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

### 5.1 Moyens d'extinction

- Moyens d'extinction: Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'autres informations importantes disponibles.

### 5.3 Conseils aux pompiers

- Equipement spécial de sécurité: Porter un appareil de protection respiratoire.

## 6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Veiller à une aération suffisante.

### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Recueillir par moyen mécanique.

### 6.4 Référence à d'autres sections

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

## 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

N'employer que dans des secteurs bien aérés.

- Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

- Stockage:

- Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage: Aucune exigence particulière.

- Indications concernant le stockage commun: Pas nécessaire.

- Autres indications sur les conditions de stockage: Néant.

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'autres informations importantes disponibles.

## 8. CONTROLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques: Sans autre indication, voir point 7.

### 8.1 Paramètres de contrôle

- Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

- Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

### 8.2 Contrôles de l'exposition

- Equipement de protection individuel:

- Mesures générales de protection et d'hygiène:

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

- Protection respiratoire: N'est pas nécessaire.

- Protection des mains:

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

- Matériau des gants

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

- Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

- Protection des yeux: Lunettes de protection recommandées pour le transvasement.

## 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

#### - Indications générales

|   |  |
|---|--|
| - Aspect:                                 |  |
| Forme:                                    | Pâteuse                                    |
| Couleur:                                  | Couleurs diverses                          |
| - Odeur:                                  | Caractéristique                            |
| - Seuil olfactif:                         | Non déterminé.                             |
| - valeur du pH:                           | Non déterminé.                             |
| - Changement d'état                       |  |
| Point de fusion:                          | Non déterminé.                             |
| Point d'ébullition:                       | 100 °C                                     |
| - Point d'éclair                          | > 100 °C                                   |
| - Inflammabilité (solide, gazeux):        | Non applicable.                            |
| - Température d'inflammation:             | 420 °C                                     |
| - Température de décomposition:           | Non déterminé.                             |
| - Auto-inflammation:                      | Le produit ne s'enflamme pas spontanément. |
| - Danger d'explosion:                     | Le produit n'est pas explosif.             |
| - Limites d'explosion:                    |  |
| Inférieure:                               | Non déterminé.                             |
| Supérieure:                               | Non déterminé.                             |
| - Pression de vapeur:                     | 23hPa.                                     |
| - Densité à 20 °C:                        | 1,69 g/cm <sup>3</sup>                     |
| - Densité relative                        | Non déterminé.                             |
| - Densité de vapeur.                      | Non déterminé.                             |
| - Vitesse d'évaporation                   | Non déterminé.                             |
| - Solubilité dans/miscibilité avec l'eau: | Pas ou peu miscible                        |
| - Coefficient de partage (n-octanol/eau): | Non déterminé.                             |
| - Viscosité:                              |  |
| Dynamique:                                | Non déterminé.                             |
| Cinématique:                              | Non déterminé.                             |
| - Teneur en solvants:                     |  |
| Eau                                       | 13,3%                                      |
| VOC (CE)                                  | 0,93 %                                     |
| VOC (CE)                                  | 20,2 g/l                                   |

### 9.2 Autres informations

Pas d'autres informations importantes disponibles.

## 10. STABILITE ET REACTIVITE

### 10.1 Réactivité

### 10.2 Stabilité chimique

Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucune réaction dangereuse connue.

### 10.4 Conditions à éviter

Pas d'autres informations importantes disponibles.

### 10.5 Matières incompatibles

Pas d'autres informations importantes disponibles.

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

Pas de produits de décomposition dangereux connus

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

- Toxicité aiguë:
- Effet primaire d'irritation:
  - Corrosion cutanée/irritation cutanée Pas d'effet d'irritation.
  - Lésions oculaires graves/irritation oculaire Pas d'effet d'irritation.
  - Sensibilisation respiratoire ou cutanée Aucun effet de sensibilisation connu.
- Indications toxicologiques complémentaires:

Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE de classification des préparations, le produit n'est soumis à aucune obligation de marquage. En cas de manipulation et d'utilisation conformes, le produit n'a aucun effet nocif pour la santé selon notre expérience et les informations dont nous disposons.

## 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

### 12.1 Toxicité

Toxicité aquatique: Pas d'autres informations importantes disponibles.

### 12.2 Persistance et dégradabilité

Pas d'autres informations importantes disponibles.

### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

Pas d'autres informations importantes disponibles.

### 12.4 Mobilité dans le sol

Pas d'autres informations importantes disponibles.

- Autres indications écologiques:
- Indications générales:

Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

### 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB

- PBT: Non applicable.
- vPvB: Non applicable.

### 12.6 Autres effets néfastes

Pas d'autres informations importantes disponibles.

## 13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.

- Catalogue européen des déchets 08 04 10 déchets de colles et mastics autres que ceux visés à la rubrique 08 04 09
- Emballages non nettoyés:
- Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.

## 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

### 14.1 Numéro ONU

ADR, ADN, IMDG, IATA néant

### 14.2 Nom expédition des Nations unies

ADR, ADN, IMDG, IATA néant

### 14.3 Danger pour le transport Classe (s)

ADR, ADN, IMDG, IATA  
Classe néant

### 14.4 Groupe d'emballage

ADR, IMDG, IATA néant

### 14.5 Dangers pour l'environnement

Marine Polluant: Non

### 14.6 Précautions particulières pour l'utilisateur

Non applicable.

### 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL73/78 et au recueil IBC

Non applicable

«Règlement type» de l'ONU: -

## 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES



### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Étiquetage des «articles» traités conformément au règlement (UE) 528/2012, l'article 58

Ce produit contient un conservateur contre la détérioration microbienne.

Contient: mélange de 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [no CE 247-500-7] et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [no CE 220-239-6] (3:1)

· Prescriptions nationales:

· Autres prescriptions, restrictions et règlements d'interdiction -

### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

## 16. AUTRES INFORMATIONS

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

- **Service établissant la fiche technique:** Product safety department.

- **Contact:** Thierry Noel

- **Acronymes et abréviations:**

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

VOC: Volatile Organic Compounds (USA, EU)

- \* **Données modifiées par rapport à la version précédente**